



SOULAINES
sur AUBANCE

7 avril 2009

SOULAINES *Infos* N°9

La Mairie est ouverte : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14h à 17h30
et samedi matin de 9h à 12h.

Fermetures exceptionnelles les samedis 2 et 9 mai

Le prochain Conseil Municipal siègera le lundi 20 avril 2009 à 20h30.

Vous souhaitez faire paraître un article dans un journal local.....Pour le courrier de l'Ouest, contactez Monique Thiou au 02-41-32-66 Pour Ouest France, contactez Gérard Robin au 02-41-57-70-27

La pensée du mois *le monde récompense plus souvent les apparences du mérite que le mérite même.*

François de La Rochefoucauld

Annuaire
Mairie
tel 02-41-45-30-21
fax 02-41-45-70-34
Grange aux Dîmes
(réserv. spectacles)
02-41-45-24-16
Bibliothèque
02-41-44-29-72
Local jeunes
02-41-57-63-98
École (direction)
02-41-45-72-08

La commission développement durable tient à remercier de leur participation Mr Mary, Mme Larue, et les Soulainois lors de la réunion d'information de janvier sur les déchets et le compostage.

Prochains spectacles à la Grange aux Dîmes

Samedi 25 avril, 20h30,

concert pop rock par le groupe MIC MAC

Samedi 16 mai, 20h30,

théâtre « L'œil du Mandraccasspam »

Réservations à La grange aux Dîmes ou à la Mairie

Tarifs : plein 8 €, réduit 5 €, Soulainois 6 €

Matinée de nettoyage de Soulaines

Une invitation sera distribuée dans vos boîtes aux lettres, avec toutes les précisions concernant l'organisation de cette journée.

Venez nombreux !

Petits et grands sont attendus

le dimanche 26 avril 2009

Rendez vous à 9 h dans chaque hameau ou bourg (au panneau d'affichage).

Apportez votre gilet jaune
Gants et sacs poubelles seront fournis.

Pour clôturer cette matinée, un apéritif sera offert par la municipalité, à 12h, à la Mairie.

Bourg Lotissement	Marie Larcher Robert Biagi
Malnoue	Philippe Drouet
L'Écotière	Joseph Septans
La Chapelle	Marie-Jo Pertué
La Marzelle	Sonia Renou
Haute Grolière	D. Thomas
Petites Landes Bas Plessis	Pierre Dain C. Gourichon
Les Baluères	Michel Colas

Théâtre de l'espoir 2009

480 spectateurs payants (et 40 réservations non satisfaites), tel est le bilan très positif de cette saison théâtrale. Nous retenons l'engouement du public soulainois que nous remercions vivement. Nous n'oublierons pas **l'ambiance** qui a régné au sein de la troupe pendant ces six mois de répétitions où chacun a pu s'exprimer en tout **amateurisme**.

Merci. *La troupe de l'espoir.*

École

Rentrée scolaire 2009-2010 Afin de préparer au mieux la prochaine rentrée scolaire, la directrice de l'école Nicolas Condorcet fait savoir que toutes les familles ayant un enfant né en 2006 peuvent l'inscrire en Mairie avant le vendredi 5 juin 2009.

Le cross USEP *Le cross s'est déroulé le mardi 10 mars 2009. Nous courions autour du lac de Mozé. Il y avait une bonne ambiance. 14 élèves de Soulaines ont été qualifiés pour la finale départementale à Montreuil-Juigné le 29 mars.* (les CM)

APE L'Association des Parents d'élèves de l'école organise une journée printanière le dimanche 17 mai, de 10h à 18h, parking et salle Cortequisse. Buvette et restauration sur place. Marché de printemps et activités pour les enfants : balades à dos d'âne, parties de pêche, parties de foot, château gonflable... (Pour tous renseignements, contactez le président P. Dain. : 0688210112)

Commission Bâtiments

À l'école, la classe de Mme Drouin a été repeinte aux vacances de Février, ainsi que les portes des WC et du couloir près de la cantine (coût : 2878 €). Pour les fêtes de Pâques, la cloche n°3 a été remise en route par l'entreprise Bodet qui a aussi changé les battants des 3 cloches (coût : 7261 €).

Aménagement entrée Est du bourg

Mercredi 15 avril, réunion d'information à 20h à la Grange aux Dîmes, avec M Duquoc, architecte.
Pour info, Francelot, le lotisseur, va déposer en avril le permis d'aménager pour le futur lotissement.

Compte-rendu du conseil municipal du lundi 23 février 2009.

- le conseil adopte les règlements d'utilisation des locaux de la Grange aux Dîmes (particuliers, associations et troupes).
- les subventions sont votées aux associations suivantes et divers pour un total de 10294 € : SPA, Club Soleil d'Automne, ACIC, APE, CPG et CATM, ADMR, Ecole Musique Mûrs, Comité de jumelage, Fanfare, Société L'Union, Ludothèque Mûrs.
- « la journée de solidarité » est fixée au lundi de Pentecôte. (en accord avec les agents de la collectivité et les nécessités de service).
- le maire est autorisé à signer l'avenant à la convention de mise en œuvre du P.L.H. (Plan Local d'Habitat) avec Angers Loire Métropole.

Les délibérations des conseils municipaux sont consultables sur les panneaux d'affichage près de la mairie.

Infos

Ludothèque

Fin novembre 2008, la ludothèque de Mûrs-Erigné organisait, en partenariat avec la CAF, la MSA et le service PMI du conseil général, une soirée sur le thème de la parentalité.

La finalité de cette soirée était de mettre en lien des parents autour d'un jeu « Parents en jeu » et de leur donner la parole sur des thèmes aussi larges que l'autorité, le respect, l'argent de poche, la cohérence vis-à-vis de l'éducation dans le couple, etc.....

Les échanges, intenses et variés ont soulevé entre autre, l'importance de rester en lien avec son enfant, de communiquer avec lui mais aussi l'importance de s'appuyer sur un tiers dans certaines situations.

Forts de cette expérience, les participants ont souhaité se retrouver afin de travailler et mettre en place une autre soirée pour pouvoir à nouveau créer une dynamique riche en enseignements pour tous.

Cette soirée aura lieu le jeudi 14 mai 2009 à 20 h 30 dans les locaux de la ludothèque, 11 rue des alouettes à Mûrs-Erigné.

(L'entrée est ouverte à tous. Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter la ludothèque au 02.41.44.93.65.)

*La ludothèque « Colin Maillard » accueille les familles :
le mardi et vendredi de 16 h à 18 h,
le mercredi de 9h30 à 12h et de 14h à 18 h
et 2 samedis par mois (1^{er} et 3^{ème}) de 9h30 à 12h.*

Une adhésion de 15 € par année et par famille permet, outre l'accès à la structure, l'emprunt de jeux pour une durée de trois semaines (1 € par emprunt).

(La commune de Soulaines sur Aubance, par sa participation financière, donne accès au tarif commune aux familles de Soulaines sur Aubance).

Tennis Club Soulaines Sur Aubance

L'événement tennistique le plus important de l'année est arrivé.

En effet, à partir du lundi 30 mars jusqu'au 12 avril se déroulera notre Tournoi annuel homologué par la FFT.

Durant la quinzaine, 100 joueurs et joueuses se rencontreront jusqu'aux finales.

Les participants proviennent pour la plupart du Maine et Loire, c'est l'occasion pour nous de montrer notre village.

Le bureau invite les Soulainois à participer à un moment convivial à la halle de tennis afin de découvrir l'esprit sportif qui anime notre association. Venez plus particulièrement le week-end (11 et 12 Avril) pour constater l'engagement et la bonne humeur du TC Soulaines sur Aubance.

Contact : Alain GUEDON : 02 41 47 63 80
Patrick BINEAU : 02 41 47 91 82

Écuries du Layon Le centre équestre propose des activités d'enseignement de l'équitation, des randonnées équestres en Anjou et à l'étranger, et une pratique de la compétition avec l'endurance équestre. Randonneurs et amis des chevaux, vous êtes les bienvenus ! St Martin Route de Faye tel : 02-41-45-38-47 courriel : ecuries-du-layon@wanadoo.fr et www.ecuriesdulayon.com

Tramway Place Imbach, la Maison du Tramway, un lieu d'information et d'exposition, vous accueille ! Depuis lundi 9 mars 2009, la Maison du Tramway et son équipe de médiateurs accueillent le public le lundi de 13h à 19h et du mardi au samedi de 10h à 12h et de 13h à 19h.

Renseignements au N° vert : 0800 104 204 (appel gratuit depuis un poste fixe)

Manuel.soulier@angersloiremetropole.fr

Compte-rendu du conseil municipal du lundi 23 mars 2009.

- le conseil a voté les comptes de gestion et administratif 2008, ainsi que le budget primitif de 2009.
- les subventions suivantes ont été votées : AFR St Melaine, CCAS, Caisse des écoles, Maison de l'enfance Mûrs, PLH
- lancement du projet d'aménagement du bourg entrée Est
- mise en œuvre d'une procédure adaptée pour l'aménagement de logements au dessus de la Mairie

Les délibérations des conseils municipaux sont consultables sur les panneaux d'affichage près de la mairie.

Budget 2009

Pour préparer ce budget, les différentes commissions se sont réunies plusieurs fois, afin de définir les différents besoins.

L'ensemble de ce travail a été mis en forme par les conseillers municipaux qui se sont réunis à deux reprises en commission finances.

Le percepteur, Monsieur Adnot, a assisté à la réunion du conseil municipal et a donné tous les éclairages utiles à une meilleure compréhension d'un budget communal.

Le conseil municipal a voté, à l'unanimité, l'augmentation des taux d'imposition de 1,5 %.

La taxe d'habitation (payée par les habitants) passe de 12,86 à 13,06%, le foncier bâti (taxe payée par les propriétaires) de 18,39 à 18,67%, le foncier non bâti (taxe payée sur les terres) reste inchangé à 53,34%, ce taux étant supérieur à la moyenne départementale.

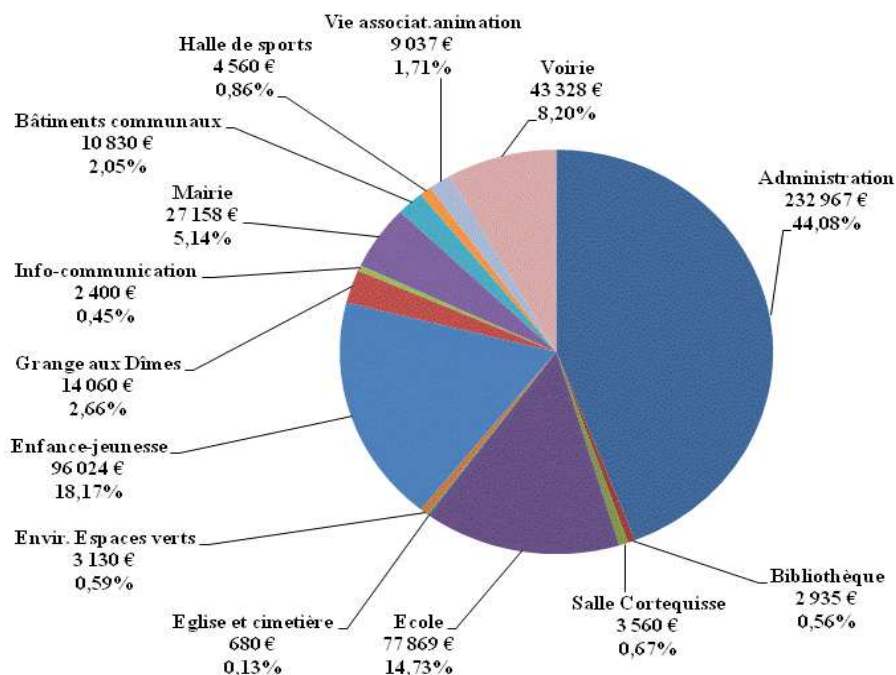
L'état a augmenté les bases de 2,50%.

La section de fonctionnement

Le budget de fonctionnement est équilibré en dépenses et en recettes à 662 341 €.

528 538 € de budget sont nécessaires pour le fonctionnement par service, détail ci-dessous.

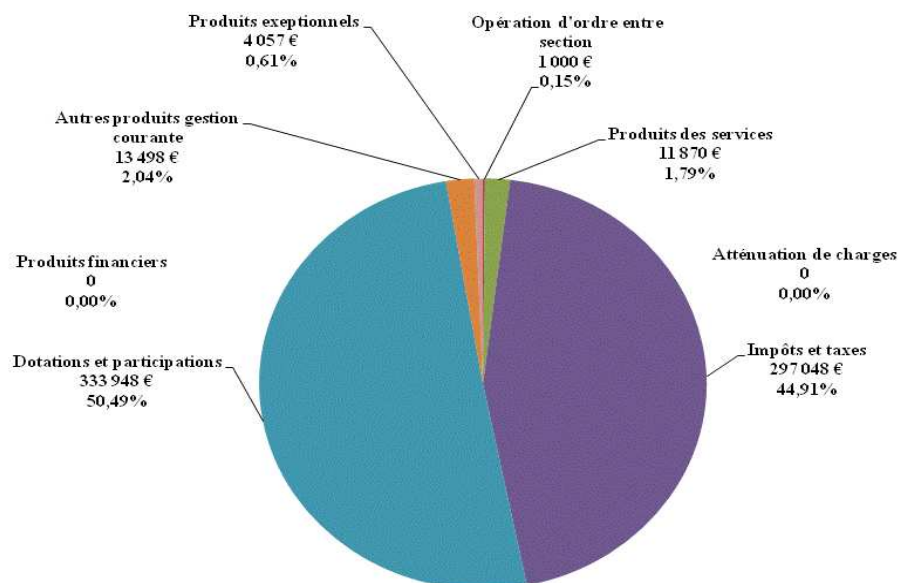
Dépenses de fonctionnement par service 2009



La somme restante soit 133 803 € sera versée à la section d'investissement.

Une subvention de 9 600 € est prévue au budget pour aider l'organisme Val de Loire à construire 6 logements locatifs sociaux dans le lotissement du clos des grands prés, dans le cadre du Programme Local de l'Habitat (PLH), en partenariat avec ALM (Angers Loire Métropole).

Recettes de fonctionnement 2009



La section d'investissement

Les dépenses en section d'investissement sont de 867 540,82 €, TTC pour réaliser les opérations suivantes :

- 48 684 € : achat de biens matériels et de terrains nécessaires à la vie communale.
- 2 692 € : achat de matériel pour le groupe scolaire.
- 215 987 € : réalisation d'un rond point, indispensable à la sécurité du nouveau lotissement.
- 348 000 € : restructuration/réhabilitation de la Mairie (honoraires et mobiliers inclus).
- 192 000 € : étude et réalisation de logements locatifs, sur 160 m², dans l'espace libre des 2 étages au dessus de la Mairie. Ces logements ne nécessitent pas d'ascenseur.
- 52 537,82 € : remboursement de capital et provision.
- 7 640 € de report 2008 : travaux dans le clocher de l'église, et mairie.

Les recettes en section d'investissement sont d'un montant de : 867 540,82 € TTC :

- 148 625 € de subventions.
- 7 100 € de taxes locales d'équipement.
- 49 686,84 € d'excédent de la section d'investissement reporté de 2008.
- 182 276,11 € d'excédent de la section de fonctionnement reporté de 2008.
- 133 803 € du virement de la section de fonctionnement 2009.
- 346 049,87 € dont :
 - 124 268 € prêt du (Fond de Compensation) FCTVA perçu pour les travaux de 2009
 - 25 725 € FCTVA perçus en 2009 pour les travaux 2007
 - 196 056,87 € d'emprunt sur 15 ans. Celui-ci serait remboursé entre 75% et 100%, par la location des logements.